

# STATUTS

DE LA

# PROVINCE DU CANADA

PASSÉS DANS LES

VINGT-NEUVIÈME ET TRENTIÈME ANNÉES DU RÈGNE  
DE SA MAJESTÉ

## LA REINE VICTORIA

ET DANS LA CINQUIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT DU CANADA,

Commencée et tenue à Ottawa le Huitième jour de Juin, en l'année de Notre  
Seigneur mil huit cent soixante-et-six.



SON EXCELLENCE

LE TRES-HONORABLE CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK,  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL. .

OTTAWA:

IMPRIMÉS PAR MALCOLM CAMERON,

IMPRIMEUR DES LOIS DE SA TRES-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

Anno Domini, 1866.